



EXTRAIT du REGISTRE

des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de

BEUIL

Alpes-Maritimes

Le vendredi trois juin deux mille vingt-deux, à 17 heures 30, salle du conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, le Conseil Municipal de la Commune de BEUIL, Alpes-Maritimes, sous la présidence de Monsieur Roland GIRAUD, Maire.

Date de convocation 30.05.2022

Etai^{ent} présents : Monsieur Roland GIRAUD, Maire, M. Alexandre GEFFROY, deuxième adjoint, M. Christian GUILLAUME, troisième adjoint, M. Nicolas DONADEY, quatrième adjoint, M. François SCHULLER, conseiller municipal, M. Noël MAGALON, conseiller municipal, Monsieur Arnaud ROCHE, conseiller municipal, Monsieur Frédéric PASQUIER, conseiller municipal,

Absents : M. Rodolphe BIZET, conseiller municipal, Mme Karine DONADEY, conseillère municipale, M. Pascal THIERY, conseiller municipal, Mme Karel NICOLETTA, conseillère municipale, M. Jean-Louis COSSA, conseiller municipal

Représentés : M. Rodolphe BIZET est représenté par M. Nicolas DONADEY, aux termes d'une procuration en date à Beuil du 03/06/2022, Mme Karine DONADEY est représentée par M. Christian GUILLAUME aux termes d'une procuration en date à Beuil du 03/06/2022, M. Pascal THIERY est représenté par M. Noël MAGALON aux termes d'une procuration en date à Beuil du 03/06/2022, Mme Karel NICOLETTA est représentée par M. Arnaud ROCHE aux termes d'une procuration en date à Beuil du 03/06/2022.

A été nommé Secrétaire de Séance : M. Christian GUILLAUME

Compte-rendu Conseil Municipal du 03/06/2022

Secrétaire de séance : M. GUILLAUME Christian

●Préambule :

Mr Cossa absent.

Validation du compte-rendu du conseil municipal antérieur

Conseil Municipal :

●Délibération 5 : déplacement de l'agence postale :

Date validée au 5 juillet. Voir une mise en place de dépôt de colis - formation employé.

Vote : 12 pour. Prefecture

●Délibération 6 : demande de droit de passage pour la parcelle I 0060 de Mr Guibert :

Reçu le 24/06/2022

Publié le 24/06/2022

Formalisation d'une réponse officielle qui sera actée par acte notarié.

Vote : 12 pour.

●Délibération 7 : paiement des frais de voirie par Mr Limousin :

Lettre réalisée , prise en compte de l'état des lieux d'huissier réalisé.

Vote : 12 pour.

●Délibération n°8 : projet d'enfouissement réseau aérien HTA :

Récupération du remblais

Vote : 12 pour.

●Délibération 9 : convention de bail avec la société TDF :

Vote : 12 pour.

●Délibération 10 : demande au conseil départemental de subvention déneigement 2021 :

Mr Magalon ne prend pas part au vote.

Vote : 11 pour.

●Délibération 11 : convention de fonctionnement de développement de la lecture publique entre le département et les partenaires territoriaux :

Vote : 12 pour

Questions diverses :

1/ devis chapiteau pour la saison estivale / Sainte Anne.

Devis de 4 900€ ht validé, inclus dans le budget primitif fêtes et cérémonies.

2/Compte rendu de suivi PLU par Mr Donadey.

3/ Compte rendu de l'entretien Véolia.

4/ Mr le Maire expose les demandes faites par Me Bouliere concernant le poste office de tourisme.

Fait le 21 juin 2022 à BEUIL

Le Maire Roland GIRAUD



AR Prefecture

006-210600169-20220621-2022_05_00-DE
Reçu le 24/06/2022
Publié le 24/06/2022